

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 27 Mai 2010 une note d'information simplifiée relative à l'augmentation de capital réservée aux salariés du groupe BNP PARIBAS.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission d'un maximum de 11,5 millions d'actions par souscription à des parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise "BNP PARIBAS ACTIONNARIAT MONDE". Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales marocaines BDSI, BNP PARIBAS MEDITERRANEE INNOVATION & TECHNOLOGIE, la BMCI et ses filiales, et se fera au prix unitaire de 42 euros.

La note d'information simplifiée est complétée par le document de référence déposé auprès de l'AMF le 11 Mars 2010 sous le numéro D 100-0102, par la notice d'information "BNP Paribas Actionnariat Monde" inscrite auprès de l'AMF sous le numéro FCE20040021, par règlement de "BNP Paribas Actionnariat Monde" ainsi que celui du PEG de BNP Paribas.

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, ainsi que les documents précités, sont tenus à la disposition du public au sièges sociaux de la BMCI et des filiales concernées par l'opération.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/013/2010

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières